

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1982)

Heft: 3: Formation professionnelle

Artikel: Les élections au parlement en chiffres

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-349427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On commence, ici, à comprendre où se brise la volonté d'égalité, clairement exprimée par les Jurassiens mais peu, ou pas appliquée.

Les images traditionnelles persistent dans notre canton et elles sont enracinées en chaque citoyen et en chaque citoyenne.

Dans les images traditionnelles, la femme s'engageant en politique n'a pas sa place. Il faut donc que la politicienne

fasse preuve de qualités et de capacités supérieures pour qu'elle puisse avec succès remettre en cause cette image. Cela, d'ailleurs, on le demande à toute femme qui dans n'importe quel domaine veut se démarquer du rôle prescrit.

Jusqu'à quand la femme devra-t-elle prouver, davantage que son collègue, ses capacités pour être considérée comme sa simple égale ?

* * * * *

Les élections au Parlement en chiffres

Les candidats...

... et leurs chances d'élection

	<u>total</u>	<u>dont femmes</u>	<u>soit en %</u>	<u>femmes</u>	<u>hommes</u>
1978	338	52	15,4	4 élues ==> 7,7 %	19,6 %
1982	358	65	18,2	5 élues ==> 7,7 %	18,8 %

Les chiffres ci-dessus indiquent que les chances d'être élues, pour les femmes, n'ont pas changé de 1978 à 1982, toujours 7,7 % et toujours nettement inférieures à celles des hommes.

La comparaison avec le tableau ci-dessous montre que si ces chances n'ont pas varié, il faut donc que les femmes soient plus nombreuses sur les listes pour que la représentation féminine s'accroisse. Il faut passer de 15,4 % à 18,2 % de candidates pour "évoluer" de 8 % à 9,1 % de femmes parlementaires !

Les élus : députés

suppléants :

parlementaires :

	<u>total</u>	<u>dont femmes</u>	<u>soit en %</u>	<u>total</u>	<u>dont femmes</u>	<u>soit en %</u>	<u>total</u>	<u>dont femmes</u>	<u>soit en %</u>
1978	60	4	6,7	27	3	11,1	87	7	8
1982	60	5	8,3	28	3	10,7	88	8	9,1

Voici quelles sont les positions obtenues par les candidates sur leur liste, lors des élections parlementaires 1982:

Partis	Districts de Delémont	Porrentruy	Franches-Montagnes
PS	(28 cand./7 D/3 S*): 1, 17, 19, 22, 26e rg	(22 cand./2 D/1 S): 7, 19, 20e rg	(10 cand./ 2 D/1 S): 5e rg
PDC	(28 cand./7 D/3 S): 1, 12, 14, 19, 21, 28e rg	(22 cand./9 D/3 S): 3, 8, 17, 20, 21, 22e rg	(10 cand./ 4 D/2 S): 4, 5, 6e rg
PCSI	(28 cand./5 D/2 S): 8, 9, 10, 11, 14, 15, 17, 24e rg	(22 cand./1 D/1 S): 2, 8, 11, 22e rg	(10 cand./2 D/1 S): 6, 8, 10e rg
ELRR	(28 cand./1 D/1 S): 23, 27e rg	(22 cand./1 D/1 S): 13, 22e rg	(5 cand./0)
POP/P	(14 cand./1 D/1 S): 3, 6, 9, 11e rg	---	---
PLR	(28 cand./5 D/2 S): 26, 27, 28e rg	(22 cand./9 D/3 S): 14, 15, 19e rg	(10 cand./2 D/ 1 S): 8e rg
CS	(21 cand./1 D/1 S): 5, 8, 9, 10, 12, 15e rg	---	---
UDC	(28 cand./1 D/ 1 S): 8, 13, 25, 26, 27e rg	---	---

* cand. = nombre de candidats sur la liste

D / S = nombre de Députés et Suppléants élus

rg. = rang obtenu par les candidates sur leur liste.

Ce tableau montre que les femmes n'arrivent plus systématiquement en fin de liste, dans tous les partis...

On remarque que seuls le PCSI et le POP du district de Delémont placent des femmes aux premiers rangs des viennent-ensuite. Au cours de la législature 1979-1982, trois femmes étaient entrées au Parlement par suite de décès, désistement ou démission des titulaires. Au vu des positions obtenues par les femmes sur leur liste, on peut s'attendre à une faible modification de la représentation féminine au Parlement 1983-1986.

